

COMPLÉMENT AU MONTIÈROIS

FLASH INFO D'AVRIL/MAI 2020

Chères Montièresois, Chers Montièresois,

« *Nous sommes en guerre* », les mots du Président de La République, Emmanuel MACRON, avaient été particulièrement durs lors de son allocution télévisée du lundi 16 mars 2020.

La propagation du virus Covid-19 a ensuite entraîné la fermeture des crèches, des établissements scolaires, de nombreux commerces, des lieux de convivialité sans oublier le report du second tour des élections municipales. Face aux effets d'une crise sanitaire sans précédent, d'autres allocutions télévisées sont intervenues et des mesures gouvernementales plus strictes ont dû être prises pour protéger la population. C'est ainsi que le confinement a été imposé et s'est durci au gré des allocutions. La France, d'une certaine manière, s'est presque arrêtée. D'une urgence sanitaire nous avons rapidement basculé dans une urgence économique mais aussi sociale.

Chacun a dû s'adapter et cela n'a pas été facile.

Pénible pour chacun, cette crise est une souffrance pour ceux qui sont malades et leurs proches, elle est tragique pour ceux qui sont emportés et ceux qui les aiment.

Pourtant, comme à chaque moment décisif de notre histoire, notre pays assiste à l'émergence de héros. On parle beaucoup de nos héros en blouses blanches mais ils ne sont pas les seuls. Ils sont en réalité très nombreux, souvent anonymes, silencieux, généreux, engagés et forcément courageux. Je pense ici naturellement à toutes celles et ceux qui travaillent pour assurer une continuité de service dans leurs activités et aussi à celles et ceux qui s'investissent dans des initiatives solidaires.

Ils sont nombreux partout sur le territoire. **Mais ils le sont aussi à Montiers !**

Lors de sa dernière allocution télévisée du 13 avril dernier, le Président de la République a annoncé un dé-confinement progressif à compter du 11 mai prochain. Cette annonce laisse place à beaucoup de questionnements mais aussi à des inquiétudes sur les conditions dans lesquelles ce dé-confinement interviendra. Cette période aura certainement son lot de difficultés **mais restez confiants et solidaires !** Les réponses viendront progressivement comme le retour à un quotidien plus apaisé.

Votre fidèlement dévoué,

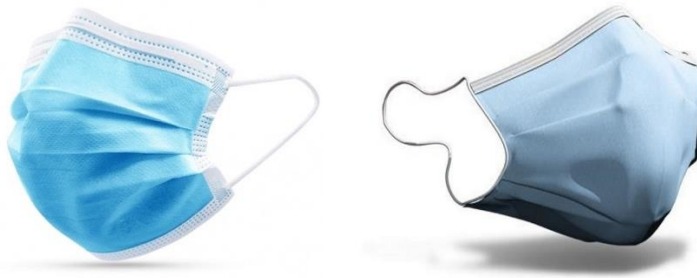
Xavier DENEUFBOURG

Maire de Montiers

Durant cette période particulière, le conseil municipal de Montiers et les employés communaux sont restés mobilisés dans le respect des précautions sanitaires pour assurer une continuité de service. La gestion des affaires courantes de la commune a été maintenue et des mesures spécifiques ont été prises pour répondre aux enjeux de cette crise (création d'une adresse mail dédiée, mise en place d'une communication renforcée, achats de première nécessité pour les plus fragiles, visites de courtoisie aux aînés qui en ont exprimé le besoin, impression des documents scolaires pour les enfants...)

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES À LA CRISE SANITAIRE

- [Mise à disposition de masques chirurgicaux et grand public](#)



Le principe d'un dé-confinement progressif a été adopté. Les mesures de précautions dont le respect des gestes barrières auront certainement vocation à s'appliquer durant une certaine période. S'agissant du masque, le port obligatoire est encore en discussion. Il pourrait l'être dans certains cas, par exemple dans les transports en commun voire dans la rue. Il sera sans doute de rigueur pour les plus fragiles. **En tout état de cause, il sera préconisé dans bon nombre de situations.**

C'est pourquoi, le Conseil municipal a décidé de passer une commande groupée de masques chirurgicaux auprès de la communauté de communes. Ils seront proposés aux personnes ayant un rendez-vous médical. La date de livraison devrait être communiquée dans les prochains jours.

La commune est toutefois déjà en mesure d'en proposer aux Montiémois confrontés à ce cas de figure grâce à la générosité de Monsieur BOUFFOUS. En effet, ce dernier a fait don de 650 masques chirurgicaux à la Commune. Si vous devez vous rendre à un rendez-vous médical et que vous n'avez pas de masque, contactez la Mairie au 03 44 51 76 61 ou par mail à l'adresse : covid19montiers@gmail.com pour en obtenir un.

Relayant l'opération de la Région des Hauts de France, la commune distribuera un masque tissu homologué par habitant avant le début du dé-confinement qui est prévu, pour rappel, à partir du 11 mai prochain. Ce masque est prévu pour 20 lavages. En effet, les masques en tissu homologués (modèle Hauts de France) sont une excellente alternative aux masques chirurgicaux dont la durée de validité est beaucoup plus limitée.

- [La belle initiative solidaire Montieroise](#)

Sous l'impulsion et la mobilisation de quelques Montieroises, de nombreux masques ainsi que 70 sur-blouses ont été confectionnés et distribués aux équipes de réanimation du CHU de Compiègne ainsi qu'aux équipes affectées au « service Covid » du même établissement. Les confections se poursuivent mais surtout s'accroissent car les besoins sont importants. Le CHU de Compiègne fournit d'ailleurs à présent les kits de couture. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez des connaissances en couture et que vous souhaitez participer.

Un grand MERCI aux couturières qui se sont mobilisées en s'associant à cette belle initiative solidaire.



INFORMATIONS DIVERSES

- [Mesure temporaire concernant l'éclairage public](#)

Il a été décidé par le Conseil municipal de suspendre l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin jusqu'au terme du confinement. Il s'agit d'une mesure temporaire.

- [Déchets ménagers /déchets verts/ déchetteries](#)

Les ramassages :

Le 1^{er} mai étant chômé, la collecte des ordures ménagères se déroulera le **samedi 2 mai**. Il est donc conseillé de sortir les poubelles la veille.

La collecte des déchets verts reprendra du **04 mai au 24 juillet** et du **31 août au 23 octobre**. Le passage s'effectuera tôt le mercredi matin.

L'accès aux déchetteries :

Conformément au plan de prévention de la Communauté de Communes, les déchetteries de Bulles et La Neuville-Roy sont fermées jusqu'à nouvel avis. Celle de Maignelay-Montigny et de Saint-Just-en-Chaussée sont accessibles sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Pensez à vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case : « effectuer des achats de première nécessité... » ;
- Prendre impérativement rendez-vous au 03 69 12 50 71 ;
- Un seul passager par véhicule ;
- Trois types de déchets (bien triés) maximum par passage (Déchets verts, Gravats, Ferraille, Tout-venant, Cartons, Bois) ;
- Un seul passage par jour et par Pass'déchetterie (véhicule ou usager) ;
- Trois passages maximums par semaine par Pass'déchetterie (véhicule ou usager) ;
- Respect strict des distances de sécurité avec les agents et entre usagers ;
- Port de masque (ou éventuellement d'un tissu couvrant la bouche et le nez) recommandé ;
- Se munir de ses propres outils (plus de pelles et balais partagés).

- Assainissement

L'équipe municipale reste mobilisée sur les questions relatives à l'assainissement et plus particulièrement, sur l'application du calendrier. Comme vous le savez, les raccordements doivent intervenir avant juillet pour bénéficier de la subvention. Compte tenu des contraintes posées par la crise sanitaire, un report a été sollicité. Vous serez informés dans les meilleurs délais de la décision qui sera prise à ce sujet.

- Jardinage

Les dernières commandes de plants seront apportées lundi 27 avril, alors si vous n'avez pas encore commandé, dépêchez-vous de nous transmettre vos besoins. Merci à Florence JAMAA qui nous a soumis cette superbe idée et merci aux nombreuses personnes qui ont passé une commande. La livraison s'effectuera à la salle des fêtes entre le mercredi 29 avril et le vendredi 1^{er} mai. Les personnes seront contactées téléphoniquement pour venir récupérer leur commande. Pour les personnes les plus fragiles, la livraison sera effectuée à leur domicile par un conseiller municipal et Madame JAMAA.